



Confédération paysanne
de l'Ardèche

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Privas, le 12 Mars 2024

AG 2024 Confédération Paysanne de l'Ardèche

Mobilisé.es pour le revenu des paysannes et des paysans !

La Confédération paysanne de l'Ardèche a organisé son Assemblée Générale ce Mardi 12 Mars 2024 à Veyras pour faire le bilan d'une année 2023 très dense et pour construire collectivement les orientations pour 2024 dans un contexte de mobilisation paysanne exprimant une forte colère et souvent beaucoup de détresse. Nous pensons d'ailleurs lors de cette AG aux paysan.nes qui ont été durement touchés par les pluies et neiges de ce week-end, preuve une nouvelle fois de l'impact terrible des effets du climat sur l'agriculture.

En 2023, au-delà des sujets sur lesquels nous sommes déjà mobilisés depuis de nombreuses années (luttés foncières, installation-transmission, PAC, prédation, dégâts de gibier...) nous avons activement participé au mouvement social contre la réforme des retraites et travaillé plus particulièrement sur les sujets d'actualités : usages et répartition de la ressource en eau, développement de la production d'énergie au détriment de la production agricole. Ces nouveaux chantiers continueront de faire l'objet d'un travail important puisqu'ils sont au coeur des enjeux de ces prochaines années.

Alors que le malaise agricole s'est exprimé très fortement en ce début d'année 2024, la Confédération paysanne est le seul syndicat agricole à proposer un réel changement structurel du système agro-alimentaire avec un double objectif :

- produire une alimentation de qualité en garantissant un revenu aux paysan.nes.
- rendre cette alimentation accessible à toutes et à tous par un meilleur partage des revenus et une régulation des marchés.

Cette lutte pour garantir un revenu paysan est centrale... les déclarations du Président de la République lors de l'ouverture du Salon de l'Agriculture sur l'ouverture d'un chantier sur des « prix planchers » nous confortent dans ce sens. Même si certaines aides ponctuelles sont bienvenues dans un contexte d'urgence dans les fermes, rien sera réglé sans changement structurel !

Nous portons des propositions fortes auprès des pouvoirs publics qui passent tout d'abord par une loi qui protège le revenu paysan, en interdisant tout achat de nos produits agricoles en-dessous du prix de revient (= coût de production + rémunération du travail paysan + notre protection sociale).

Cette loi ne sera efficace que si elle est accompagnée de mesures de régulation des volumes de production au niveau européen et d'une sortie de l'agriculture des accords de libre échange. Nous ne pouvons plus accepter que des denrées alimentaires soient importées à des coûts sociaux et environnementaux plus bas que ce qui est imposé aux paysan.nes français ! Cette concurrence déloyale est insupportable de la même façon que nos exportations de doivent pas déséquilibrer les agricultures des autres pays !

La garanti d'un revenu est indispensable pour assurer le renouvellement des générations et pour donner aux paysannes et paysans la possibilité de mettre en place les changements nécessaires et longs pour une véritable transition agricole capable de répondre aux enjeux climatiques.

Et, nous n'acceptons pas les reculs environnementaux que d'autres syndicats agricoles proposent car il en va de l'avenir de l'agriculture, de la santé des paysan.nes, de la qualité de notre alimentation et de la préservation du vivant.

C'est ce travail pour le revenu des paysan.nes qui sera la boussole de notre engagement ces prochains mois. Nous défendrons les paysannes et les paysans en les accompagnant, en les représentant et en luttant. Nous porterons des propositions auprès des élu.es et des pouvoirs publics, en organisant des débats sur les sujets complexes grâce à des apports de scientifiques ou en organisant des événements de rencontre entre paysans et citoyen.nes comme lors de la 2^{ème} édition du Festival du film paysan qui a rencontré un énorme succès en janvier 2024.

La Confédération paysanne de l'Ardèche, forte d'un nombre d'adhérent.es en constante progression et d'un ancrage territorial important, est entièrement mobilisée et combative en cette année 2024 pour porter un élan et un espoir pour tou.tes les paysannes et les paysans !